les finitions d'enduit

Les couleurs et les matières des façades
animent le paysage des rues
des centres anciens.





Photo © Sylvain Duffard

les finitions d'enduit

L'aspect de l'enduit est donné par le grain du sable et le mode d'application de la dernière couche dite de finition qui permet de travailler la couleur et la texture. Traditionnellement, la couleur des façades était liée à celle des sables locaux utilisés dans les enduits ; l'ajout de pigments naturels ou de tuileaux* pouvait faire varier les teintes. Les différentes techniques de dressage (application), des plus rustiques aux plus lisses modifient également sa perception.

Une finition décorative supplémentaire est possible par l'application sur l'enduit de laits de chaux colorés. Les façades prennent alors des teintes naturelles et lumineuses qui se patinent avec le temps. On parle de laits de chaux, parfois appelés aussi badigeons à la chaux : ce sont des mélanges composés d'eau, de chaux et de pigments. Selon le dosage de ceux-ci, la transparence et l'effet colorant varient du plus couvrant au plus transparent : le chaulage, le badigeon, l'eau forte et la patine.

FAIRE LES BONS CHOIX

AVANT TOUS TRAVAUX

Le fond de façade en enduit doit être vérifié par un examen attentif. Analysez les teintes de badigeons existantes avant restauration ou décroûtage. Consultez un professionnel (artisan-maçon ou architecte) pour le diagnostic, le suivi et la réalisation des travaux.


le badigeon, plus couvrant


l'eau forte, plus transparente

QUELS TRAVAUX ?

En centre ancien, pour des réparations ou des réfections d'enduit, privilégiez le plus souvent les finitions talochées ou frotassées fins. Lisses, elles rendent la surface moins salissante et plus propice à l'application d'un lait de chaux en finition. À l'inverse, les finitions de type écrasées, issues de procédés mécanisés, ont tendance à mal vieillir en retenant facilement les salissures et l'humidité.

En finition ou en rénovation, lorsque l'enduit est en bon état ou après des réparations ponctuelles, le lait de chaux est la façon la plus simple et la moins onéreuse d'entretenir sa façade. Pour le choix du lait de chaux, utilisez un badigeon pour un effet masquant et des couleurs peu saturées, une eau-forte pour obtenir un aspect aquarellé et des couleurs vives.

Faites réaliser des échantillons sur le mur pour valider la finition et la couleur.

Attention, ne jamais peindre ni enduire les encadrements en pierre de taille.

QUELS MATÉRIAUX ?

Les laits de chaux appliqués sur l'enduit offrent une riche palette de finitions de couleurs, pour faire vibrer la teinte de la façade. Économiques et durables, ils sont applicables sur tous les supports bruts, poreux, non hydrofugés et ne présentant pas de taches d'humidité permanentes. En jouant sur la matière et la transparence de ces différentes techniques, on peut obtenir un rendu sur mesure subtil.

Sur un support ciment existant, prévoyez une peinture à liant minéral, plus compatible avec ce matériau.



encadrement en badigeon



encadrement en pierre

GLOSSAIRE

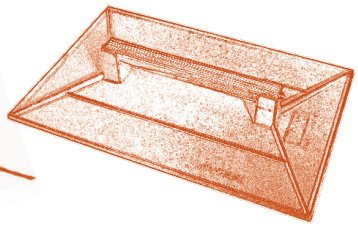
*tuileau : il est formé de tuiles ou de briques en terre cuite broyées finement. Il entre dans la composition des mortiers anciens. Il constitue donc une solution de réemploi pour ces matériaux.

UN PATRIMOINE LOCAL

de la branche à la taloche

L'utilisation de la taloche s'est généralisée car elle permet de travailler vite. Mais cet outil n'est en fait apparu qu'au XIXe siècle. Autrefois, la finition à la truelle permettait d'obtenir des finitions lisses et les enduits plus rustiques pouvaient être directement jetés et fouettés sur la façade, à l'aide d'un balai de branches. En Provence, on utilisait notamment des branches de cyprès, de genêts ou de buis.





LE SAVIEZ-VOUS ?

les couleurs naturelles s'intègrent parfaitement dans les sites





Depuis l'Antiquité et jusqu'au début du XXe siècle, le mode de construction traditionnel mettait en œuvre les matériaux provenant du sol, issus du site ou prélevés à proximité : la pierre, sous forme de moellons ou de pierre de taille, la terre et les sables pour les mortiers et les enduits. La couleur du bâti était ainsi en parfaite harmonie avec celle de son environnement.

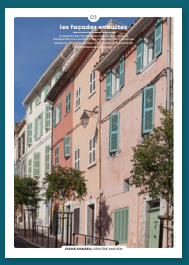
Les pigments colorants naturels, rares, étaient utilisés dans les décors et badigeons de finition uniquement. Dans notre département, les terres naturelles allant de l'ocre jaune à l'ocre rouge et à la fin du XIXe siècle des pigments artificiels comme l'oxyde de chrome et l'oxyde de fer (jaune ou rouge) ont été principalement utilisés.

POINT RÉGLEMENTAIRE

Une réfection ou un ravalement de façade modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment. À ce titre, ces travaux doivent en règle générale faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie, pour être autorisés avant toute exécution. Certaines communes proposent des dispositifs spécifiques pour favoriser l'entretien des façades : palettes de couleurs, aides au financement, conseils...

→ **Renseignez-vous auprès de votre mairie.**

EN COMPLÉMENT DE LA FICHE 02



01
les façades enduites

Qu'ils fassent ou non l'objet d'une protection, les centres anciens sont toujours des espaces de qualité. Chaque intervention sur les façades ou sur les toitures compte et participe à l'harmonie du paysage urbain. Au cœur de nos villes et villages, l'intérêt particulier et l'intérêt général doivent être conjugués pour créer le cadre de vie que nous y recherchons tous.

Les architectes de l'UDAP et du CAUE ont conçu ces 22 fiches conseils pour vous guider dans vos travaux et vos démarches. Elles ont l'ambition d'aider chaque particulier à concilier les contingences de la vie contemporaine, la maîtrise de l'énergie et la qualité environnementale avec la transmission de notre patrimoine culturel et historique.

Ce document est issu d'un projet collaboratif de grande qualité réalisé d'abord par le CAUE et l'UDAP des Bouches-duRhône.

TÉLÉCHARGEZ LES FICHES CONSEILS

→ à télécharger sur **www.cauevar.fr**

→ à télécharger sur **le site de la DRAC PACA**
rubrique **aides et démarches** / démarches et conseils architecture et patrimoine

POUR EN SAVOIR PLUS

UDAP VAR

Unité départementale
de l'architecture
et du patrimoine
du Var

→ **Réception du public**
sur rendez-vous à l'UDAP ou dans certaines collectivités locales et territoriales

www.culture
communication.gouv.fr
/ Regions / DRAC-PACA

sdap.var@culture.gouv.fr

04 94 31 59 95 (Toulon)

CAUE

Conseil
d'architecture d'urbanisme
et de l'environnement
du Var

→ **Réception du public**
sur rendez-vous au CAUE à Toulon, dans certaines collectivités locales et territoriales

www.cauevar.fr

contact@cauevar.fr

04 94 22 65 75 (Toulon)

Photos et croquis© CAUE 13 sauf mentions contraires • Dessins KP architectes urbanistes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture

Direction régionale des Affaires culturelles
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Var
449 avenue de la Mitre
83000 Toulon

LE DÉPARTEMENT VAR

CAUE VAR
17 rue Mirabeau - BP 5512
83098 Toulon cedex